



Élèves de 3^e quittant le collège

Mot de passe BIOS : **Bi0sCD12**

(0 représente le chiffre zéro). Mot de passe réservé aux ordinateurs dont le n° de série commence par R.

A partir du 04 juillet 2026, l'ordinateur portable qui vous a été prêté par le Département de l'Aveyron devient votre propriété. Avant de continuer à utiliser votre ordinateur, vous devez désinstaller le logiciel de sécurité et de filtrage Internet installé par le collège.

Cette opération est nécessaire afin d'éviter le blocage de la navigation Internet lorsque la licence du logiciel arrivera à expiration.



La désinstallation ne supprime aucune de vos données personnelles (documents, photos, vidéos, etc.).



*le programme de désinstallation fonctionne uniquement sur les ordinateurs des élèves identifiés comme autorisés.

Etape 1 - Télécharger le programme de désinstallation

Connectez-vous au site <https://jeunesse.aveyron.fr>, une page d'information s'affichera alors automatiquement. Cette page vous indiquera que le filtrage Internet est toujours actif et vous invitera à télécharger le programme de désinstallation.

Cliquer sur **Télécharger le programme**.



Tu quittes le collège cette année ?

A partir du 04 juillet 2026, ton ordinateur portable devient ta propriété pleine et entière !

Tu peux désormais désinstaller le système de sécurité de ton ordinateur (restriction des réseaux sociaux, blocage après 20 h...).

Pour profiter pleinement de ton ordinateur, suis les étapes indiquées ci-dessous :



This site is blocked due to content filtering.

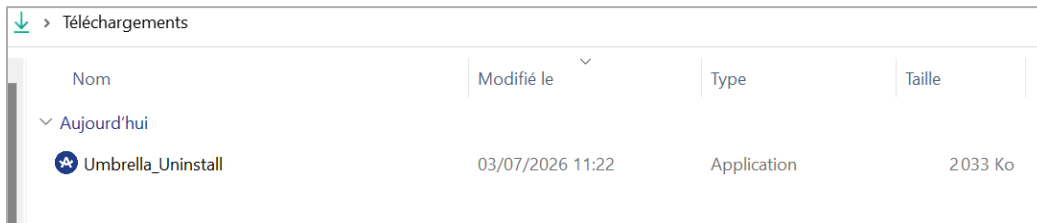
ETAPES A SUIVRE :

- Télécharger le programme de désinstallation et l'exécuter sur cet ordinateur.
- Une fenêtre **BLEUE APPARAÎT** (page de sécurité : Windows a protégé votre ordinateur).
- Cliquer sur "Informations complémentaires" > "Exécuter quand même".
- Puis autoriser l'application à apporter des modifications sur le PC.
- Patienter quelques secondes... puis cliquer sur "SUIVANT".
- Une fois le dispositif de sécurité désinstallé, l'ordinateur redémarre automatiquement.

[>> Télécharger le programme](#)

Etape 2 – Exécuter le programme

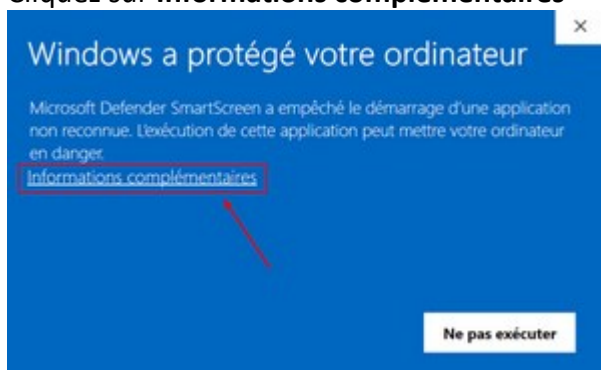
Ouvrez le dossier de **Téléchargements** de votre ordinateur.
Double-cliquez sur le fichier **Umbrella_Uninstall.exe**



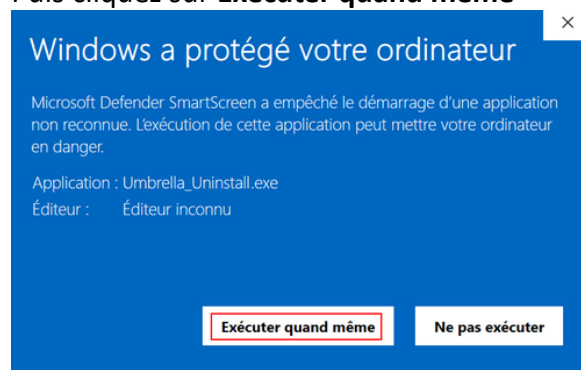
Etape 3 – Autoriser l'exécution

Windows affiche un message de sécurité indiquant que l'application n'est pas reconnue.

Cliquez sur **Informations complémentaires**



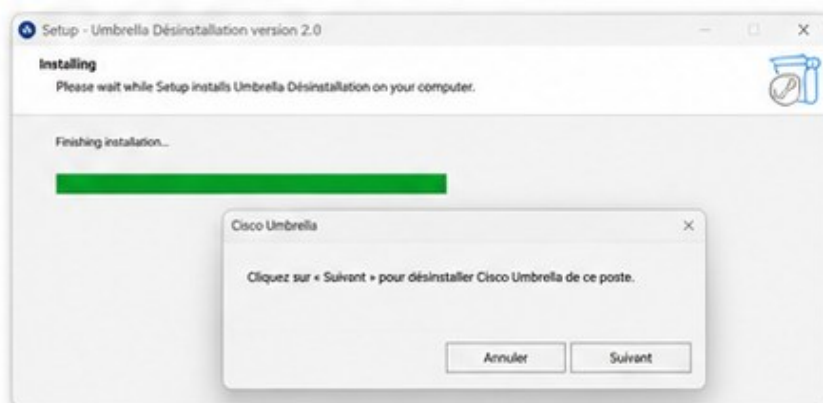
Puis cliquez sur **Exécuter quand même**



Cette alerte est normale. Le programme est fourni par le Département de l'Aveyron afin de retirer le logiciel de sécurité installé sur votre ordinateur.

Etape 4 – Désinstallez le dispositif de sécurité

L'assistant de désinstallation s'ouvre. Cliquez sur **Suivant** afin de lancer la désinstallation.

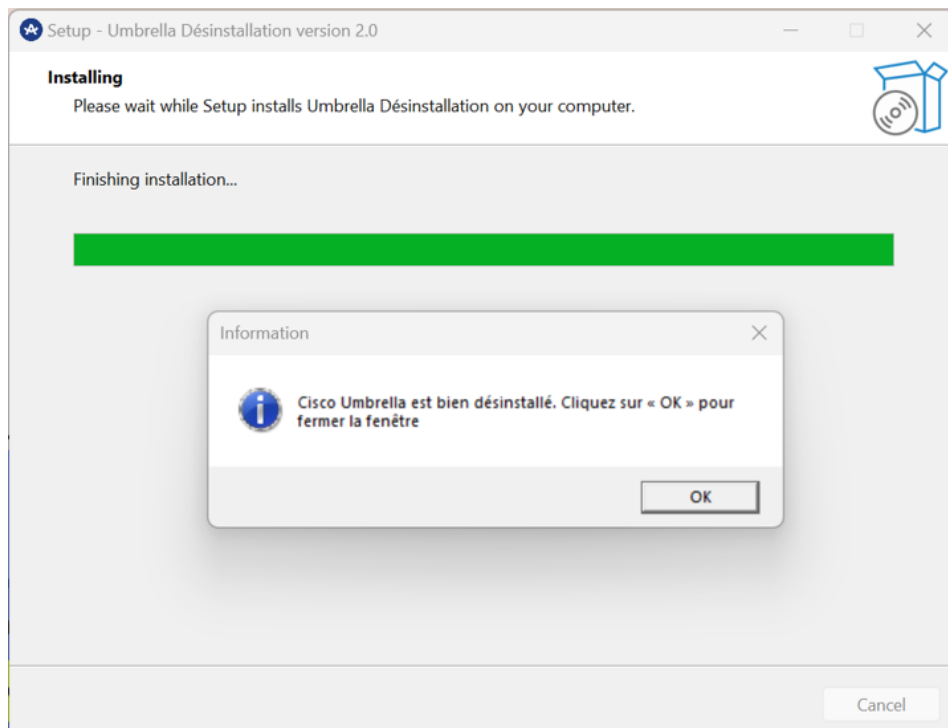


Patiencez quelques instants pendant la suppression du logiciel.



Etape 5 – Fin de la désinstallation

Lorsque le message « **Cisco Umbrella est bien désinstallé** » apparaît, cliquez sur **OK**.



La désinstallation est maintenant terminée. **Votre ordinateur redémarre automatiquement.**



En cas de difficulté

Si vous rencontrez un problème lors de la procédure (impossibilité de lancer le programme, message d'erreur, etc.), vous pouvez contacter l'assistance **Mon Collège 12.0** :

Téléphone : **0800 00 17 87** (appel gratuit)

E-mail : sav-moncollege12.0@spie.com